



uniterre

LE JOURNAL AGRICOLE INDEPENDANT

24 septembre 2017 : et maintenant ?

Sans surprise, le nouvel article constitutionnel sur la Sécurité alimentaire a passé haut la main l'épreuve du vote populaire, avec des résultats proches des records nationaux. L'on peut sans autre se réjouir que le peuple helvétique ait dans son ensemble clairement manifesté son soutien à notre agriculture, en ayant à cœur de suivre le mot d'ordre donné par les constructions bucoliques en paille à proximité des fermes. Si l'agriculture est souvent critiquée pour diverses raisons, ce jour-là en tout cas les doutes ont été balayés et remplacés par une très belle preuve de confiance.

Reste qu'aujourd'hui, les défis sont nombreux. De l'avis même des initiants et de Johan Schneider-Amman, l'article constitutionnel en tant que tel ne va pas changer grand-chose à la situation. Et pourtant ! Il n'est pas exagéré de dire qu'actuellement l'agriculture se trouve à la croisée des chemins, et toutes et tous nous braquons nos regards sur la façon dont elle va répondre à nos attentes. Quelles décisions vont être prises au sein du Conseil fédéral ? Quels soutiens pour les familles paysannes ? Quel type d'agriculture sera privilégié ? Est-ce que ce vote assurera le maintien d'une agriculture portée par une grande diversité d'exploitations agricoles ? Qu'est-ce qui sera concrètement mis en œuvre pour maintenir les fermes, voire en augmenter le nombre ? Quels acteurs de la chaîne alimentaire seront prioritaires ? Une première étape sera de faire le tri parmi les attentes, de déterminer lesquelles sont les plus fondamentales, et lesquelles il sera possible de satisfaire.

La tâche n'est pas aisée : les paysannes et les paysans de ce pays connaissent des quotidiens infiniment variés, que ce soit en termes de type de production, de taille d'exploitation,



de contexte familial. L'agriculture n'est pas faite pour rentrer dans un moule ! Il est pourtant un point essentiel sur lequel tout le monde peut s'accorder : en tant que branche économique, les personnes qui y travaillent doivent pouvoir en vivre dignement. Nous savons que ce n'est pas le cas actuellement. Nous sommes cependant persuadés que c'est possible.

Du point de vue du consommateur, ce n'est en tout cas pas plus simple. Les revendications de nos concitoyen-ne-s, quoique légitimes, sont légion. Répondre à leurs attentes en termes d'écologie, de goût, de prix, de proximité, de diversité, d'accessibilité, sera un exercice des plus périlleux, mais ce sont les promesses qui ont été faites tout au long de la campagne par les porteurs du contre-projet ! Et y répondre, demandera du courage politique, et une volonté partagée d'aller vers un système alimentaire résilient.

L'initiative pour la Souveraineté alimentaire permettra des débats de fonds et l'émergence de systèmes novateurs et de projets-pilotes

ouvrant la voie vers une société plus juste, respectueuse, diversifiée et responsable. Pour qui s'est amusé à se promener sur les réseaux sociaux au mois de septembre, il a été facile de constater que les souhaits des consommateurs dépassent de très loin les objectifs fixés par le contre-projet. Un ras-le-bol général suite aux trop nombreux scandales alimentaires ; un soutien affectif profond aux paysannes et paysans qui sont leurs voisins ; une volonté clairement exprimée de retourner faire ses achats directement chez le producteur ; le refus quasi-unanime des fermes-usines qui n'offrent aucune sécurité ; le rejet également très marqué des OGM ; ce sont tous ces arguments que l'on retrouve tout simplement dans l'initiative lancée par Uniterre. C'est à se demander si au final, les votants n'ont pas déjà pris un peu d'avance sur le programme fédéral.

Vanessa Renfer et Michelle Zufferey



Mobilisation

Manif paysanne contre l'OMC

Page 2



National

Huile de palme un sujet qui fâche

Page 3



Uniterre

Lancement pétition lait équitable

Pages 4-5



International

Le mouvement des sans-terre

Page 6

MANIFESTATION

Mobilisation contre l'OMC et les traités de libre-échange

Du 10 au 13 décembre aura lieu la conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires en Argentine. La Via Campesina et les mouvements sociaux appellent à une semaine mondiale d'actions (8-15 décembre) contre l'OMC et les accords de libre-échange.



à l'OMC. Ce mandat aurait permis de considérer un tiers des paiements directs comme des distorsions commerciales, y compris les contributions de base, contributions pour les terres ouvertes et les cultures pérennes, les primes de non-ensilage et de transformation en fromage ainsi que les primes pour les cultures particulières. Un mandat de massacre contre l'agriculture suisse ! Pour l'instant ce mandat doit être revu sous la pression des chambres fédérales. Mais il est déjà clair que l'administration ne reculera que si le rapport de force politique est suffisamment fort.

réunissant paysans et paysannes, mouvements écologistes, mouvements de défense des consommateurs et syndicats se battent contre le libre-échange et l'industrialisation pour enfin imposer un cadre équitable et durable au marché ! En Suisse également il faut que cette voix monte et fasse le lien entre les multitudes de projets locaux et régionaux et les décisions politiques au niveau fédéral. C'est au nom d'une compétitivité débridée que Le Conseil Fédéral veut déréguler les marchés encore davantage. Mais ces marchés globalisés détruisent déjà les économies locales, ses variables d'ajustement sont les populations des campagnes et des villes, les animaux, la biodiversité, les ressources naturelles et le climat... considérés comme des « freins » pour le pillage des multinationales et d'une économie financiarisée.

Depuis ses débuts en 1995, l'Organisation Mondiale du Commerce s'est engagée à généraliser la libéralisation des marchés nationaux au détriment de la souveraineté. Dans ce cadre, les multinationales utilisent les gouvernements complices pour saper la démocratie et tous les instruments institutionnels qui servaient à défendre les vies, les territoires et les écosystèmes alimentaires et agricoles des peuples du monde. Ce n'est pas seulement le système alimentaire mais également tous les services et les biens publics que l'OMC entend privatiser.

Durant plus de 20 années de lutte contre l'OMC, les peuples ont résisté à ses tentatives de marchandisation de la vie, à commencer par le système agroalimentaire. Nos luttes ont été un obstacle majeur à la progression de cette organisation.

Nous serons là pour dénoncer l'OMC et pour brandir la bannière de la souveraineté alimentaire. Nous dénoncerons les

gouvernements qui, après avoir constaté l'affaiblissement de l'OMC, veulent recourir à des traités de libre-échange bilatéraux et régionaux qui menacent d'anéantir nos systèmes alimentaires, tout comme l'OMC l'a fait au cours des deux dernières décennies.

Nous insistons pour que l'agriculture ne fasse partie d'aucune des négociations de l'OMC !

NON À L'OMC ! NON AUX ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ! NON AUX ACCORDS SUR LES SERVICES !

POUR LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE DES PEUPLES ! MONDIALISONS LA LUTTE ! MONDIALISONS L'ESPOIR !

MANIFESTATION INTERNATIONALE Genève, 9 décembre 14h

Rudi Berli

Depuis le mois de janvier la Suisse a entamé les négociations de libre-échange avec le MERCOSUR (Marché commun Amérique Latine). Parmi les pays impliqués on trouve les poids lourds des pays exportateurs de produits de l'agro-industrie, comme le Brésil ou l'Argentine. Ces accords auraient des conséquences dramatiques pour la production alimentaire indigène. Pour le Conseil Fédéral tous les moyens sont bons pour avancer avec son agenda de dérégulation. Ce faisant il méprise ses propres déclarations, il ignore les accords signés et refuse de tenir compte de la volonté populaire qui s'est pourtant exprimée avec une écrasante majorité pour la sécurité alimentaire. De plus, le Rapport agricole mondial, signé par le gouvernement suisse, dit clairement que l'agriculture industrielle nous mène vers une impasse et n'est pas à même de garantir la sécurité alimentaire.

Mais la résistance contre l'aveuglement du Conseil Fédéral grandit, l'accord avec la Malaisie bute pour l'instant contre les résistances face aux importations d'huile de palme, qui représentent un exemple typique des dérives industrielles de l'agriculture et qui mettent en danger la production indigène d'huile de colza ou de tournesol. A la fin du mois d'octobre c'est le Parlement qui a réduit le mandat délirant accordé au SECO par le Conseil Fédéral pour négocier

La pensée unique du Conseil Fédéral apparaît encore dans le rapport sur la vue d'ensemble de la politique agricole publié début novembre. Ce rapport clame et revendique une accélération de l'évolution structurelle, euphémisme qui désigne la destruction de l'agriculture paysanne. Dans ce contexte le positionnement de l'Alliance agraire en faveur d'une ouverture des frontières, positionnement réaffirmé dans le dernier rapport Agro Forte 2022, est très négatif, puisqu'il renforce les tenants de la dérégulation des marchés agricoles – et ceci au nom de la durabilité !

Au-delà des frontières suisses, en Europe et sur tous les continents, des plateformes citoyennes puissantes,

Vue d'ensemble sur la politique agricole suisse

Communiqué de presse Uniterre et Alliance pour la Souveraineté Alimentaire du 3 novembre 2017

Le syndicat paysan Uniterre et l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire ont accueilli avec beaucoup d'inquiétude les déclarations du Conseiller Fédéral Johann Schneider-Ammann du 1^{er} novembre. Durant la campagne sur la Sécurité Alimentaire, nous avons mis en garde contre le risque de multiplication des accords de libre-échange. Cela s'est confirmé. Il est donc d'autant plus important de s'engager pour la souveraineté alimentaire, elle qui préconise un marché équitable, dans le respect de tous les acteurs, ainsi que le partage juste de la valeur ajoutée. [...]

lire le communiqué complet www.uniterre.ch/fr/cp171103

À REVOIR/RÉÉCOUTER

Débat entre Philippe Nantermod et Rudi Berli
Faut-il libéraliser davantage l'agriculture suisse ?
RTS1 Forum, 3 novembre

L'invité-e de Romain Clivaz
Interview Pascal Corminboeuf
RSR1 L'invité-e, 3 novembre

Les coulisses de l'événement :
« Lait amer et révolte paysanne »
RTS-Un, 25 octobre

liens sur notre site : www.uniterre.ch

NATIONAL

L'huile de palme, un sujet qui fâche sur plusieurs tableaux...

Interview de Paul Ecoffey, producteur de lait pour le fromage Gruyère et Vacherin, 50 vaches laitières, Rueyres-Treyfayes, Canton de Fribourg.



L'huile de palme est un sujet qui te préoccupe beaucoup, est-ce que tu peux m'en dire plus ?

Aujourd'hui, 30'000 à 40'000 t d'huile de palme sont importées chaque année en Suisse dont 5'000 t que l'on retrouve dans les concentrés pour animaux (vaches, cochons, volailles, etc).

Je trouve cette pratique inadmissible alors que nous avons en Suisse d'autres aliments à disposition pour les concentrés, bien meilleurs d'un point de vue environnemental et nutritionnel.

Et d'autant plus, que l'une des entreprises emblématiques sur la culture d'huile de palme - qui possède aujourd'hui 189'000 ha de cultures - a une partie de son siège dans le canton de Fribourg, à côté de chez moi ! Cette entreprise, c'est la SOCFIN. C'est un groupe belgo-luxembourgeois. On se demandera d'ailleurs, au passage, ce que ce groupe étranger fait en Suisse ? Une histoire d'allègement fiscal de plus.

Quand as-tu commencé à t'intéresser au sujet de l'huile de palme en Suisse ?

En 2006. A l'époque, c'était concernant un autre sujet ! En effet, cette année-là, nous avons eu un surplus de beurre, qui a été écoulé via l'exportation sur le marché mondial. Mais il s'agissait d'une exportation faite à prix cassé ! Et qui en a payé le prix ? Les producteur-trice-s ! En effet, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) nous prélève sur chaque litre de lait quelques centimes pour financer ce que l'on appelle « le fonds de soutien de dégageant ». Au total, cela a représenté, cette année-là, plusieurs millions qui ont servi à écouler notre beurre à bas prix à l'étranger.

J'avais donc dénoncé en 2006 cela aux assemblées de l'interprofession du gruyère et de la fédération laitière fribourgeoise.

Sans réaction d'ailleurs. Par la suite, j'ai parlé avec quelques connaissances en politique pour faire monter le dossier à un plus haut niveau. Le dossier est arrivé dans les mains de M. De Buman, alors conseiller national. Il a, suite à cela, déposé une motion pour les PDC demandant une surtaxe pour l'importation de l'huile de

palme. Au même moment, Jean-François Rime déposait une motion semblable au nom de l'UDC.

Et quel a été la réponse à ces motions ?

Le Conseil National a botté en touche disant ne pas pouvoir surtaxer l'huile de palme... En contre-partie, il a était demandé que soit indiqué clairement sur l'étiquetage non plus seulement « huile végétale » mais bien « huile de palme ». Or, on constate aujourd'hui que cette demande n'est toujours pas appliquée et que l'on retrouve encore bien trop souvent seulement indiqué « huile végétale » ou « graisses végétales ».

Jamais je n'aurais cru que 10 ans plus tard j'en arriverais à dénoncer à nouveau ce fléau mais cette fois-ci dans l'alimentation du bétail !

J'aimerais revenir sur un point que je ne comprends pas. Comment se fait-il qu'en premier lieu ait été introduit de l'huile de palme dans l'alimentation du bétail ? Avant, ce n'était pas chose courante ?

Cette dérive provient de la mise en place de la prime PLVH (Production de Lait et Viande basée sur les Herbages). Il s'agit d'une prime qui veut promouvoir la consommation de fourrage grossier (90% de fourrage de base dont 75% d'herbes, prairies, pâturages, dérobées) en zone de plaine. Cette prime s'élève à 200 CHF par hectare de surface herbagère. Mesure intéressante en soi, mais qui a cependant engendré une dérive : pour pouvoir respecter cette mesure, il a fallu de l'autre côté limiter l'apport de concentré et donc trouver un moyen pour que ce concentré soit toujours aussi « efficace » énergétiquement. Pour cela, deux solutions : ajouter soit de l'Alikon®

soit du Propylène-glycol qui est un précurseur du glucose utilisé pour prévenir l'acétonémie mais c'est un produit qui coûte cher. Et donc la solution meilleure marché : l'huile de palme ! Nous y voilà !

L'USP a justement fait un communiqué de presse le 1^{er} juin qui dénonce cette pratique d'utilisation de l'huile de palme - je cite : « Les paysan-ne-s suisses ne veulent pas nourrir leurs animaux avec de l'huile de palme », ce qui est une bonne chose non ?

Oui c'est un premier pas. Mais le problème, c'est que l'Union Suisse des Paysans (USP) s'attaque ici aux producteurs d'aliments pour animaux - en l'occurrence FENACO - qui est l'importateur principal et le plus gros distributeur d'aliment concentré en Suisse. Certes, c'est bien de dénoncer la FENACO, mais elle n'est qu'en partie responsable. C'est le système qu'il faut dénoncer, le système qui permet cela ! C'est la mise en place de cette fameuse PLVH, rappelons-le, PLVH qui a été mise en place par l'OFAG et approuvée par l'USP à l'époque !

On se demande comment l'OFAG a pu favoriser ce genre de pratique au même titre que l'exportation de notre bon beurre... La réponse n'est pas très compliquée à trouver.

Bon, il semblerait tout de même que depuis ces contestations, la FPSL a annoncé lors d'un communiqué de presse du 24 août 2017 que « La graisse de palme sera entièrement éliminée du fourrage suisse destiné aux vaches d'ici la fin de l'année (...). Elle sera principalement remplacée par de l'huile de colza ». C'est positif ?

Oui, mais pourquoi donc la stopper pour le bétail mais pas pour l'alimentation humaine ? Les vaches ont obtenu le droit d'éliminer cette huile, néfaste, de leur alimentation mais l'Homme, lui, s'en trouve toujours entouré. Selon cette logique, nos animaux sont nourris avec de l'alimentation plus bénéfique que la nôtre. Y aurait-il eu une coupure dans le raisonnement ?

En ce moment se discute au Conseil Fédéral la possibilité d'un accord de libre-échange avec la Malaisie, accord dont

l'une des conditions d'échange en retour pour la Malaisie est l'exportation possible vers la Suisse de son huile de palme.

Si cet accord de libre-échange se conclut, cela mettra en péril la production d'huile de colza suisse. Encore une fois, comment se fait-il que nos politiciens préfèrent favoriser l'importation d'une huile de palme produite dans des conditions inadmissibles d'un point de vue social et environnemental, sans respect des droits de l'Homme alors que nous avons, en Suisse, notre huile de colza qui est bien meilleure...

Enfin, avec la votation du 24 septembre 2017 sur la sécurité alimentaire, je me réjouis justement de voir appliquer les intentions de sécurité alimentaire qui devraient permettre de sauver notamment la production indigène de colza. En tout cas, c'est ce qu'a plébiscité clairement le peuple ! Et notamment, l'alinéa sur « des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire ». Est ce bien durable d'importer de l'huile de palme dont les conditions de productions ne respectent ni les Hommes, ni l'environnement ?

Qu'est ce que tu proposes toi Paul ?

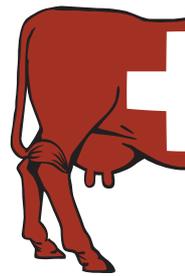
Il faut une véritable législation. Il est urgent que l'USP se batte pour les producteur-trice-s et la production laitière suisse afin d'arrêter l'export du beurre à prix cassé parce que nous n'arrivons pas à écouler nos stocks. Et de se battre pour stopper le traité de Libre Échange avec la Malaisie, quels qu'en soient les pendants qu'elle nous fait miroiter.

Pourquoi ne pas faire une action symbolique annuelle dans la grande distribution pour remettre en avant le bon beurre suisse dans les produits industriels à la place de l'huile de palme ? De plus, nous pourrions proposer une motion qui taxe l'utilisation de l'huile de palme et une autre pour la formation d'un label spécifiant « produit sans huile de palme » avec un système de différenciation par rapport aux autres labels.

Propos recueillis par Berthe Darras

Pour signer la pétition en ligne :

www.voir-et-agir.ch/stop-accaparement



UNITERRE - LAIT

C'est parti! Lancement de la pétition lait: « Pour Fr. 1.- par litre de lait payé aux productrices et producteurs afin qu'ils puissent vivre dignement! »

Nous voici presque 10 ans après la grève du lait et qu'en est-il? Eh bien, malheureusement force est de constater que presque rien n'a bougé aux producteurs de lait d'industrie est toujours aussi honteusement bas!

L'émission « Les coulisses de l'événement: Lait amer et révolte paysanne » diffusée sur la RTS1, le 25 octobre dernier, nous a montré à quel point la nécessité de se battre reste d'actualité depuis plusieurs décennies! - Emission à voir à tout prix si ce n'est pas déjà fait! (en lien sur notre site) - Comme cette réalité foudroyante mise en avant dans l'émission: alors que la grève du lait a permis une augmentation du prix du lait de 6 cts, nous apprenions que 6 mois plus tard, ce même prix du lait a été à nouveau baissé de 9 cts. Après tant d'efforts, comment est-ce possible?!? Eh bien, c'est possible quand l'Interprofession du Lait - mise en place pour défendre les producteurs de lait - ne fait pas le poids face à la

grande distribution; quand la Confédération estime que d'autres intérêts priment sur ceux des producteurs. Mais Mesdames et Messieurs les politiques, ces producteurs sont aussi des citoyens qui devraient être défendus au moins autant que l'industrie, la grande distribution, le libéralisme économique...

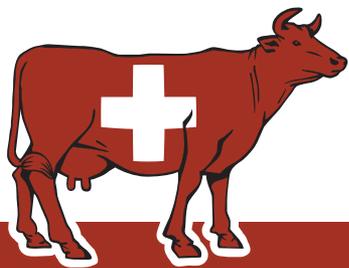
Une grande distribution qui se moque complètement des consommateurs à coup de publicités mensongères: lait équitable par-ci (Aldi), publicité trompeuse avec le slogan « Equitable envers les paysans » (Denner) par-là ... Puis, la petite dernière de COOP: une augmentation gracieuse de 3 cts le litre de lait accordée aux producteurs

pour, quelques semaines plus tard, augmenter de 5 cts les produits laitiers en magasin, alors que COOP avait indiqué noir sur blanc dans son magazine « Coopération » ne pas prévoir de répercuter l'augmentation! A croire, qu'en ce moment, le mot d'ordre est au mensonge.

Que nous reste-t-il? Nous paysan-ne-s, nous consommatrices et consommateurs, nous citoyen-ne-s de ce pays, nous avons l'occasion de dire maintenant à nos transformateurs, distributeurs et politiques que c'en est assez de faire crever les paysans, de les voir s'éteindre un à un, jour après jour; que nous ne voulons pas à l'avenir boire du lait ou déguster des produits laitiers

importés de Pologne nous ne parlons ici d'une insensée de pratique dans bien des secteurs

Alors à Uniterre prendre le taureau par cette pétition lait, a vous trouvez ci-après diffusant auprès d'un que nous arriverons gagner ce combat!



**1.-/litre
au producteur**

c'est le prix équitable!
www.uniterre.ch

Les actions en lien avec la pétition lait

Pour appuyer cette pétition, nous lançons en parallèle plusieurs actions phares:

Judi 23 novembre journée de mobilisation avec un 1^{er} rdv à 10h à la Waisenplatz, à Berne suivi d'un petit dessert maison dont Uniterre a le secret.
Nous avons besoin de monde!

Samedi 2 décembre dans un point de vente de votre canton en journée muni des autocollants encartés dans ce journal - Le point de vente et l'heure de rdv seront fixés dans chaque canton.

Si vous ne pouvez vous joindre à nous ce 2 décembre mais souhaitez tout de même nous soutenir, alors munissez-vous des **autocollants encartés** et la prochaine fois que vous irez faire vos courses, **collez ces étiquettes sur les briques de lait.**

Samedi 9 décembre mise en place de stands dans chaque canton pour faire signer la **pétition lait** avec vente de lait possible.

Pour participer à une ou plusieurs de ces actions, pour tenir un stand, faire signer la pétition, ou pour commander feuilles de pétition ou autocollants:

Berthe Darras 079 904 63 74 b.darras@uniterre.ch

**MERCI DE VOTRE MOBILISATION!
SANS VOUS, CE COMBAT N'EST RIEN!**

Le texte de la pétition lait

Parce qu'aujourd'hui:

... le prix du lait de centrale (lait d'industrie) ne couvre MÊME PAS LA MOITIÉ des coûts de production...
... il n'est plus acceptable de voir les fermes laitières DISPARAÎTRE les unes après les autres...
... il est INADMISSIBLE que la Confédération cautionne cette politique...
... cette situation CATASTROPHIQUE conduit trop souvent à la précarisation des familles...

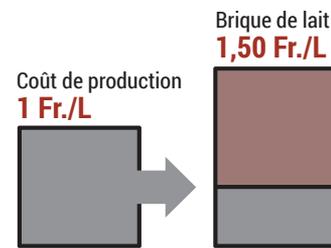
Nous, CONSOMMATRICES et CONSOMMATEURS soutenons cette pétition et disons STOP à cette situation!

La pétition sera remise au ministre de l'agriculture, Johann Schneider-Ammann et aux députés qui prennent enfin leurs responsabilités et fassent respecter les articles 5 et 37 de la loi sur l'agriculture.

Pourquoi cette pétition?

Depuis des années les prix du lait ont chuté de manière vertigineuse et ne couvrent plus les coûts de production. En effet, aujourd'hui, les producteurs de lait de centrale sont payés en moyenne 1.-/litre alors que le coût de production revient à environ Fr.1.-/litre. Le producteur ne voit pas le jour! A cause de cette situation catastrophique, le nombre d'exploitations laitières ne cesse de diminuer: il y a 20 ans, il y avait 44'360 producteurs de lait. En 2016, il en restait 20'987! De plus, depuis 20 ans, le prix de vente pour le consommateur a baissé de 10%, tandis que pour le producteur il a chuté de 50%.

Si nous voulons maintenir une agriculture durable en Suisse, nous devons réagir au plus vite! Nous demandons une meilleure répartition de la valeur ajoutée sur toute la chaîne de production ainsi qu'une revalorisation du prix payé au producteur: le lait que nous achetons en magasin aux alentours de Fr. 1,50/l ne permet en aucun cas aux producteurs de vivre. Les transformateurs et les distributeurs diminuent leurs marges et payent équitablement le lait pour permettre aux paysans de vivre dignement!



* Loi sur l'Agriculture

Art. 5 Revenu ¹ Les mesures prévues dans la présente loi ont pour objectif de permettre aux exploitations agricoles de réaliser, en moyenne pluriannuelle, un revenu comparable à celui des autres secteurs économiques de la même région. ² Si les revenus sont très inférieurs au niveau de référence, le canton prend des mesures temporaires visant à les améliorer.

Art. 37 ¹ L'élaboration d'un contrat-type pour l'achat et la vente de lait cru incombe aux interprofessions du secteur. Le contrat-type ne doit pas affecter de manière notable la concurrence. La fixation des prix et des quantités de la compétence des parties contractantes. ² Un contrat-type au sens du présent article doit comprendre une durée de prolongation du contrat d'au moins une année et, au moins, des dispositions sur les quantités, les prix et



« Cette démarche ne peut faire sens que si elle entraîne une critique globale du système. »

Entretien avec M. Jérémie Forney, Professeur assistant à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel

Comment votre parcours vous a-t-il conduit à vous intéresser à la paysannerie ?

Comme on me le demande souvent, non je ne suis pas fils de paysan, mais j'ai tout de même des liens avec la paysannerie, de par le cadre dans lequel j'ai grandi, à la campagne, et par ma belle-famille. Il n'est nul besoin d'être issu du monde agricole pour s'y intéresser. D'un point de vue professionnel, c'est mon directeur de thèse, Yvan Droz, qui m'a proposé en 2000-2001 de m'intéresser aux problématiques paysannes, plus spécifiquement à savoir comment les familles paysannes s'adaptent aux changements qui leur sont imposés. C'était un thème très actuel car nous étions en plein chamboulement de la politique agricole (votation en 1997 de la loi sur l'agriculture) et cela faisait beaucoup de débat. Ces recherches m'ont amené à établir des liens entre ce qui se passait ici au niveau local, au niveau des fermes familiales, et ce qui se passait à un niveau beaucoup plus global avec les directives de l'OMC. On se rend très rapidement compte que l'agriculture n'est qu'un des éléments qui composent un système beaucoup plus complexe qui est la production alimentaire. C'est un thème qui intéresse de plus en plus de jeunes, parmi mes étudiants, car il touche aussi aux questions de santé et d'écologie. Il y a régulièrement des soirées organisées par les étudiants sur ces thèmes.

Quel regard portez-vous sur la situation actuelle de l'agriculture en Suisse ?

Tout d'abord, je tiens à préciser qu'il serait trop réducteur de se contenter d'une seule image « moyenne », qui se devrait de représenter l'ensemble du secteur. Il y a trop de diversité, il y a des agriculteurs qui s'en sortent bien, il faut le dire, et d'autres pour qui effectivement la situation est vraiment très mauvaise.

Actuellement je vois surtout deux soucis majeurs :

• La juxtaposition d'une logique de marché et d'une logique environnementale, qui sont deux objectifs qui coexistent de façon improbable. Il y a rupture entre la nécessité de produire de la nourriture, qui est encore pour la plupart des agriculteurs la raison d'être de leur travail, et la nécessité de conserver les ressources environnementales.

• Coté marché, il y a le paradoxe de viser en Suisse une très haute qualité, alors que la production alimentaire est forcée dans une logique de masse pour produire des quantités

suffisantes. On se retrouve dans la situation ambiguë où un produit de haute qualité, tel le Gruyère AOP, est en même temps un produit de consommation quotidienne, de masse, à un tel point qu'il se transforme en produit d'appel, très souvent en action dans les grandes surfaces.

La gestion et la gouvernance du système agri-alimentaire tel qu'il se présente aujourd'hui se concentre essentiellement sur le paysan, qui n'est pourtant qu'un élément du système, et cela crée des tensions ; la politique agricole n'a pas de levier suffisant pour agir à d'autre niveau, par exemple celui de l'industrie, pas d'outils pour le faire, et probablement pas la volonté non plus.

Les labels sont un exemple de solution possible, car ils recréent du lien entre le produit et sa vente. Néanmoins, on observe actuellement pléthore de labels, ce qui les rend difficilement distinguables les uns des autres, avec comme conséquence que le label tend à devenir la norme, ce qui est un peu contradictoire. Les systèmes d'ACP peuvent dans ce contexte être vus comme l'étape suivante, au-dessus du label tel qu'on le connaît jusqu'à maintenant.

Alors dans ce contexte, que faudrait-il faire ?

- D'abord être inventif
- Ne pas chercher à mettre toute la responsabilité sur le consommateur ou sur le paysan. Ce serait oublier que c'est un système complexe, où chaque acteur a une part de responsabilité, avec des enjeux importants, car l'agriculture et l'alimentation concernent aussi la santé publique, l'environnement.
- Accepter que l'agriculture est en transition, ce processus est en marche, et toute la question est de savoir maintenant quelle direction lui donner et à la façon dont on va piloter ce navire. Quelle place réserver aux personnes ? Quelles solutions adopter pour que les agriculteurs retrouvent un sens à leur travail ? Quelle autonomie gagner dans ce nouveau système ? L'objectif final reste la production alimentaire, mais personne, et en tout cas pas moi, ne peut prétendre avoir la solution idéale à lui seul.

Uniterre lance au mois de novembre une pétition pour demander Fr. 1.- par litre de lait, quel est votre avis sur cette démarche ?

On peut avoir un regard très critique, et répondre que c'est bien gentil mais que ça ne changera rien, que ça peut au mieux sen-



sibiliser la population, mais la pétition n'a malheureusement aucune valeur légale, aucun pouvoir contraignant. Eventuellement si elle récolte beaucoup de signatures, proche des 100'000 signatures d'une initiative fédérale, là elle aurait un certain poids.

Mais on peut aussi avoir un autre regard. Demander Fr. 1.- par litre, c'est un peu ce qu'on appelle une utopie alimentaire, pas dans le sens que c'est impossible, mais parce que c'est un contre-modèle, et que ça existe déjà, mais à très petite échelle, alors cela force à se poser la question : est-ce que cela ne pourrait pas devenir le modèle général ?

Au regard de tout ce que vous avez expliqué, que la production alimentaire est un système complexe, ne parler que du prix est probablement trop réducteur ?

Oui mais justement à cause de cette complexité, il vous faut bien trouver un point d'entrée par lequel vous amorcez le changement. Oui, il y a un gros problème avec le prix du lait, et oui il devrait être plus élevé.

Une des solutions possibles pourrait être la mise sur pied de projets régionaux de vente de lait avec le label Lait Équitable

Ces projets ont à mon sens un défaut majeur : celui de n'agir que sur les deux extrémités, à savoir demander au consommateur de payer un peu plus pour que le paysan soit mieux rémunéré. Dans les faits, pour la majorité des gens, payer 40 ou 50 centimes de plus par litre ne pose pas de problème, et on pourrait imaginer des aides spécifiques pour les familles qui doivent vraiment compter chaque centime. Mais ce principe n'agit absolument pas sur le reste du système, c'est-à-dire les transformateurs et la distribution. Cette démarche ne peut faire sens que si elle entraîne une critique globale du système. Si on la présente comme étant LA solution, on ment en quelque sorte, car on ne résout rien, on ne fait qu'améliorer un peu la situation. Si on veut faire du lait équitable, alors c'est tout le système qui doit bouger.

Propos recueillis par Vanessa Renfer

Le prix du lait payé

Et de je ne sais où ! Et que du lait mais cette façon de faire le commerce se retrouve ailleurs.

Comme nous avons décidé de parler par les cornes et de lancer avec le texte explicatif que c'est en la signant, en la maximum de personnes... toutes et tous ensemble, à

Berthe Darras

coûts de production...

et autres...

des familles paysannes ...

La pétition,

autorités fédérales pour sur l'Agriculture.*

de loin pas les coûts de vente entre 50 et 55 cts / perd de l'argent chaque



ous achetons aujourd'hui Il faut agir pour que les de lait à la production

plissant les critères de de la population active fédération, le Conseil fédéral

ecteur laitier. Les dispositions és reste en tout état de cause durée du contrat et une durée les modalités de paiement.

INTERNATIONAL

Le Mouvement des sans-terre

En raison des négociations sur les traités contraignants sur les entreprises multinationales au Conseil des droits de l'homme (23 au 27 octobre), l'association E-Changer a invité deux militantes du Brésil. L'élément déclencheur de cet article sur le Mouvement des sans-terre est le récit de l'histoire familiale de Judite.

Fille de paysans sans terre, Judite a grandi avec ses parents et ses 6 frères et sœurs dans l'état de Sao Paulo, dans une région que l'on surnommait « le chemin de la famine ». Ses parents travaillaient comme journaliers dans de grandes exploitations intensives.

A côté de cette activité, ils louaient un petit champ pour la production de la nourriture familiale. Après 6 années de travail sur leur petit terrain, le propriétaire terrien voisin a commencé à lâcher son troupeau sans mettre de clôtures et chaque année la récolte de la famille a été dévastée.

Ils ont bien essayé de se défendre, sans succès car personne n'osait tenir tête au grand propriétaire. Il est courant que de telles choses se passent, car si une famille peut prouver qu'elle a travaillé sa terre pendant 10 ans, elle peut obtenir un droit de propriété. Il faut donc chasser les familles de leur terre avant cette échéance !

Au cours de ces années de lutte, le père a entendu parler du Mouvement des sans-terre ; il s'en est approché et s'est engagé activement.

La famille est donc partie dans une petite bourgade où le Mouvement des sans-terre était présent. Le père a poursuivi son travail dans le mouvement et la mère a continué à travailler dans de grandes exploitations jusqu'à ce que le Mouvement des sans-terre trouve une terre en friche. La famille et d'autres membres du Mouvement des sans-terre l'ont occupée. Ils ont organisé leur campement et tout le travail de production. Aujourd'hui ils sont propriétaires, mais il a fallu des années de luttes et subir une trentaine d'expulsions par les forces de l'ordre.

En tant qu'adolescente, Judite a suivi l'école dans la ville voisine, puis en raison de la discrimination dont les enfants des campements étaient l'objet, elle a suivi les cours mis sur pied par le

Mouvement des sans-terre dans une autre région et a ainsi terminé sa scolarité.

L'histoire de la famille de Judite n'est pas une exception, malheureusement. Des dizaines de milliers de jeunes femmes et jeunes hommes pourraient nous raconter une histoire semblable.

Notamment les quelque 350'000 familles qui ont pu acquérir des terres grâce au Mouvement des sans-terre.

Agriculture paysanne et agrobusiness

D'un côté, nous avons une agriculture paysanne, qui produit pour alimenter la population brésilienne - préoccupée par la préservation de l'environnement et par la souveraineté alimentaire du pays. De l'autre, nous avons l'agrobusiness qui s'intéresse seulement à gagner de l'argent et à exporter, qui n'est pas préoccupé par la sécurité alimentaire du Brésil et encore moins par la préservation des milieux naturels.

En règle générale, les gouvernements pensent que la cohabitation est possible, mais le Mouvement des sans-terre ne partage pas cet avis. En fait ce sont deux mondes qui se percutent, des sociétés qui ont des visions opposées. Le système actuel, dans lequel l'agrobusiness est l'expression extrême, ne pense qu'en terme de marché et ne croit pas à la viabilité de la paysannerie.

Le débat autour du futur de l'agriculture paysanne en est une preuve. Certains universitaires et ministres n'envisagent le futur de l'agriculture paysanne que dans une transition vers une intégration dans l'agro-industrie ou tout au moins une intégration dans le marché national.

Le but des politiques agricoles serait donc de soutenir cette intégration pour les fermes familiales d'une certaine envergure et d'abandonner les autres, considérées comme non viables car trop petites et incapables de s'adapter au marché, aux normes, etc.



Judite Santos (Mouvement des sans-terre Brésil) et Renata Moreno (Marche mondiale des femmes-Brésil)

Le Mouvement des sans-terre réfute cette position qui ne prend aucun compte de la diversité des formes de production ni des spécificités économiques et sociales. L'agriculture paysanne participe au marché, mais de manière différenciée, partiellement intégrée.

En effet, au Brésil, l'agriculture paysanne joue un rôle fondamental dans la garantie du travail car presque 90 % du travail généré en zone rurale provient de ce secteur. Et c'est l'agriculture paysanne qui produit le 80 % des aliments du peuple brésilien.

Les stratégies du Mouvement des sans-terre

Le mouvement constate que le projet de réforme agraire ne peut plus, aujourd'hui, se cantonner à la distribution de terres. Il doit intégrer des politiques de production agricole, d'éducation et de protection des droits sociaux, en garantissant à chacun les moyens de vivre en zone rurale. Concrètement, cela se traduit par les mesures suivantes :

L'occupation des terres

Les occupations se déroulent en famille, les campements constituent un modèle d'auto-organisation, le lieu de création d'une forme de sociabilité centrée sur la coopération, la solidarité et l'émancipation. Les activités y sont coordonnées par secteur, comme par exemple l'éducation, la formation, la production, la culture ou la santé.

L'éducation

L'éducation est depuis toujours un secteur fondamental pour le Mouvement des sans-terre, qu'elle concerne. Des écoles (alphabétisation, formation technique, formation politique) sont systématiquement construites dans les campements. Enfin, un programme spécifique et une dizaine de cours de niveau universitaire ont été développés, en partenariat avec des universités publiques, pour les pay-

sans et les habitants des zones rurales, qu'ils soient membres du Mouvement des sans-terre ou d'autres organisations paysannes liées à La Via Campesina.

L'agro-écologie

Dans le domaine de la production agricole, le Mouvement des sans-terre essaie de créer les conditions pour une production biologique, en harmonie avec l'environnement. Il dispose aujourd'hui de 79 coopératives de production, 50 de commercialisation, 28 pour l'assistance technique et 4 en charge de l'octroi de crédits. Des programmes de renforcement des capacités techniques ont été mis en place, tenant compte des spécificités régionales et environnementales du pays. Enfin, un centre de production de semences biologiques fournit les graines aux paysans.

Le travail en réseau

Aucun changement réel ne peut avoir lieu sans une collaboration large entre toutes les associations de défense des femmes et hommes vivant dans les zones rurales et les populations émigrées dans les villes, les peuples autochtones, les syndicats ...

Et un des projets de Judite est de créer des échanges entre des paysans de Suisse et du Brésil portant sur les pratiques agricoles et sur les stratégies et propositions politiques, sociales et organisationnelles développées dans chacun des pays.

Michelle Zufferey

Sources :

- Discussions avec Judite Santos, Renata Moreno, Maïté Llanos
- www.e-changer.org
- Documents du Mouvement des sans-terre www.autresbresils.net
- Dossier spécial Brésil Courrier international
- www.geoconfluences.ens-lyon.fr

À (RE)LIRE

« Comment saigner les paysans : la recette des détaillants »

par Jérôme Léchoy suite à la campagne Denner « équitable envers les paysans ».

www.uniterre.ch/fr/saigner

NATIONAL

Filières laitière et céréalière - Quelle régulation après la loi « chocolatière » ?

A partir de fin 2018 les 95 millions versés par la Confédération à l'industrie agroalimentaire en contrepartie de la prise en charge de 50'000 t de céréales et de 210'280 t de lait suisses ne seront plus attribués sous la forme actuelle de loi « chocolatière ».

C'est la conséquence des accords de l'OMC que la Suisse a signée à Nairobi en 2015. Cette manne financière revenait pour près de 75 % à quatre entreprises : Nestlé, Mondelez, Hochdorf et Lindt&Sprüngli (70 Mio). Par ailleurs, les bénéfices de ces deux premières multinationales se chiffrent à des dizaines de milliards... cherchez l'erreur.

Au niveau de la production suisse les quantités concernées représentent 6 % du lait et 11 % du blé. Il faut rappeler que pour le lait nous avons toujours une production excédentaire en Suisse d'environ 15 %, alors que pour les céréales panifiables la production indigène n'est que de 85 %. La Suisse importe actuellement 100'000 t de céréales panifiables, et environ 130'000 t de produits boulangers industriels transformés. Ces importations sont détaxées, suite à l'adoption du « principe de Cassis de Dijon ». Tant le prix du lait que celui du blé et des céréales fourragères sont couplés indirectement aux prix européens (prix seuil pour les céréales / prix indicatif pour le lait), avec un « bonus swissness » d'environ 15 cts. Les deux prix ne rémunèrent pas de manière équitable le travail paysan. Les quantités de céréales fourragères importées sont en augmentation, rien que pour le soja elles approchent 285'000 t. Cette situation est

grave et ne permet pas de garantir durablement l'approvisionnement du pays. Cette année, il y aura un déclassement de près de 100'000 t de céréales panifiables qui exercera une pression supplémentaire sur les prix. Comme dans le secteur laitier il faudrait avoir des contrats d'achat qui définissent une quantité, une qualité, un prix et un échelonnement pour le paiement des acomptes.

Au niveau suisse une bataille âpre est menée au parlement pour maintenir ce soutien à l'exportation.

Le parlement propose de verser une prime aux producteurs de 56 millions (Fr. 120.-/ha) qui sera ensuite prélevée aux producteurs, en faveur de l'industrie... Pour rappel, la loi chocolatière avait pour but de baisser le prix de la « matière première » suisse au prix européen, par le biais d'un paiement, avec l'intention de soutenir les transformateurs exportateurs. Les industries exportatrices et l'administration envisagent en cas de suppression de cette subvention de faciliter les importations sans taxation par le moyen du trafic de perfectionnement actif qui permet d'importer une partie d'un produit transformé en Suisse mai destiné à l'exportation. La partie générale de l'article 12 de la loi sur les douanes stipule que des intérêts publics prépondérants peuvent être invoqués pour

interdire ce trafic de perfectionnement. La loi autorise l'importation de biens agricoles si le désavantage du prix de matière première ne peut pas être compensé (al3). Il est évident que de telles importations menacent toute la filière de production et de transformation locale, régionale, indigène. L'industrie agro-alimentaire participe très activement à la pression générale exercée par l'administration et le Conseil Fédéral contre la régulation douanière. Nous avons besoin d'une industrie agro-alimentaire en Suisse qui participe à l'approvisionnement de notre pays avec des produits transformés. Ce secteur fait lui-même l'objet d'un processus de concentration très important. Cette concentration a plusieurs effets négatifs : elle se fait au détriment des économies locales et de l'emploi, elle standardise notre alimentation, elle génère un déséquilibre des pouvoirs sur le marché et exerce une pression sur les prix à la production. La situation des entreprises artisanales de transformation n'a rien à envier à la situation de l'agriculture paysanne. Au contraire sa destruction est déjà plus avancée. Il existe dans quelques régions des initiatives précurseurs qui relocalisent les filières de production, transformation et distribution transparentes, tout en créant une plus-value pour tous les échelons. (Genève, Pain Tournerève, et GRTA).

Il y a dans cette situation quatre pistes importantes à défendre au niveau des organisations paysannes et à faire valoir dans les institutions politiques et sur les marchés :

- Des prix couvrant les coûts de production et permettant de rémunérer équitablement le travail
- Donner la priorité à l'approvisionnement du marché indigène, revaloriser la production fourragère indigène. Défendre une régulation douanière flexible qui favorise l'approvisionnement et la transformation indigène. Taxer les fourrages commerciaux pour soutenir la production. Taxer les produits boulangers importés.
- Soutenir la transformation locale et régionale en favorisant une économie circulaire et en garantissant la transparence (labels, accès au crédit, promotion)
- Exporter des produits qui conquièrent des marchés par leur qualité et non par un alignement sur les bas prix d'une production agro-industrielle

Tous ces points et préoccupations sont repris dans l'initiative pour la souveraineté alimentaire qui devra enfin contraindre le Conseil Fédéral à soutenir et développer l'agriculture paysanne, comme il aurait dû le faire depuis bien longtemps au regard des lois déjà existantes.

Rudi Berli

RÉGIONAL

Inauguration de la filature de l'association Laines d'ici

C'est en 2002 qu'a germé l'idée de la création de cette association. A cette époque, la Confédération coupe les subventions accordées aux éleveurs de moutons pour la mise en valeur de la laine, d'une part parce que celle-ci n'est plus utilisée par l'armée, d'autre part parce qu'il faut répondre aux exigences de l'OMC.



Uniterre, en partenariat avec Longo Maï, manifeste à Berne et muni d'une pétition de plus de 20'000 signatures, propose une nouvelle ordonnance qui encourage la mise sur pied de projets novateurs. Alors que dans les années 80, la laine a été rachetée jusqu'à 8.- frs du kilo par les centrales lainières, son prix était tombé à tout juste 35 centimes du kilo au début des années 2000, rendant cette matière noble inutilisable car plus du tout rentable.

Avec le soutien de l'OFAG et de la Banque alternative, de laquelle Laines d'ici a pu bénéficier d'un important fonds de soutien, la laine proposée par les éleveurs de l'Arc jurassien peut espérer retrouver sa valeur d'antan. Si jusqu'à présent, l'association n'effectuait que le cardage de la laine, elle dispose désormais d'une chaîne complète de fabrication : du lavage, première étape indispensable, au filage sur ces machines qu'il a fallu apprivoiser, puis le conditionnement en pelotes ou en écheveaux. C'est donc désormais un produit 100 % local qui est disponible à la vente (exception faite des teintures qui doivent être achetées). Les éleveurs obtiennent un prix de 1.50 frs par kilo de laine et des places de travail ont été créées pour la filature, ainsi que pour assurer la vente et la promotion.

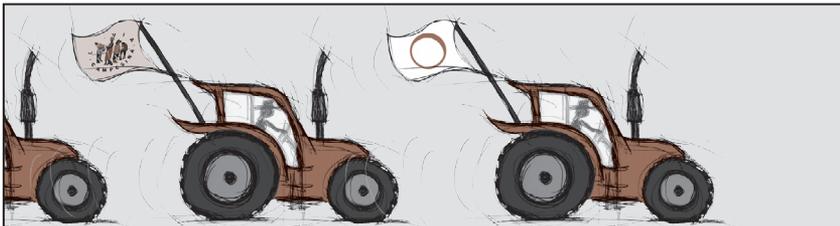
La journée Portes ouvertes sera l'occasion d'admirer les machines et de recevoir toutes les explications par des personnes vraiment passionnées, tout en ayant le plaisir de plonger ses mains dans de la laine à différents stades du processus. Pour se sustenter, ce sont là encore des artisans et des produits locaux qui seront mis à l'honneur.

L'association Laines d'ici est là pour démontrer qu'avec un peu d'imagination et beaucoup de volonté, on peut recréer des filières disparues et surtout redonner de la valeur à de nobles matières. La laine était un produit très prisé autrefois, puis comme toujours, des alternatives soi-disant moins chères se sont développées. Malheureusement, on ne voit que trop rarement les effets globaux, et si on pense aux pertes d'emplois, aux pertes

de revenu pour les éleveurs, à la délocalisation, aux produits chimiques utilisés, on réalise facilement que la laine locale et sa transformation ont de véritables atouts à faire valoir. Pour un milieu rural vivant, bourdonnant, l'association Laines d'ici encourage les éleveurs de moutons à prendre contact avec ses membres ; ils recevront de précieux conseils pour assurer, déjà au moment de la tonte, la promesse d'un produit fini de très belle qualité.

Vanessa Renfer

INAUGURATION de la filature « Laines d'ici »
samedi 18 novembre 10h-16h
Evologia, Cernier, NE



APPEL aux jeunes paysan-ne-s et à la solidarité!

Vous qui rêvez que l'agriculture paysanne redevienne la norme. Vous qui rêvez d'un monde où les paysan-ne-s sont de plus en plus nombreux, fiers de relever le défi de nourrir la population dans un réseau solidaire.

Vos initiatives sont souvent des réussites, il faut en faire des exemples, les partager, les rendre reproductibles... L'union fait la force. Alors si on se mettait tous ensemble pour échanger et se fédérer pour se faire entendre ?

Ce que nous vous proposons à UNITERRE :

-> de créer une section/commission avec notre soutien

Les thématiques ? -> Ce qui vous tient à CŒUR ! La relève agricole ? L'accès à la terre ? Les biens communs ?

La fréquence ? -> A vous de vous organiser comme bon vous semble

Ce qu'UNITERRE peut vous apporter :

-> Conseils, visibilité, relais, accompagnement, contacts...

Rdv pour une 1^{ère} rencontre

le jeudi 18 janvier à 20h dans les locaux d'Uniterre - av. du Grammont 9 à Lausanne.

« Ce sont les mobilisations massives qui peuvent faire basculer la balance des pouvoirs »

« Nous ne pouvons pas alimenter nos petites différences au détriment de l'unité. »

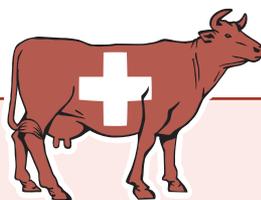
Il est nécessaire d'organiser des espaces d'unité qui renforcent notre combat contre l'ennemi commun. »

Extrait de la déclaration politique de la Rencontre internationale de la jeunesse en lutte - femmes de Kobane

ON VOUS ATTEND!



Contact : Berthe Darras - b.darras@uniterre.ch - 079 904 63 74



PÉTITION LAIT

(voir p.4)

Jeudi 23 novembre
journee de mobilisation
rdv 10h Waisenplatz, à Berne

Samedi 2 décembre
Action autocollants
divers lieux (par canton)

...ou quand vous allez faire vos courses, collez les autocollants sur les briques de lait!

Samedi 9 décembre
Stands signatures pétition
divers lieux, avec vente de lait

Berthe Darras 079 904 63 74
b.darras@uniterre.ch

VENEZ NOMBREUX-EUSES!

Annonce

Sur le domaine du Lombric à Sugiez (Fribourg), cherchons couple (ou 2 personnes) rêvant de collaborer au développement d'un jardin en **permaculture**.

Contact: 079 458 19 15
pachervet@sunrise.ch

détails sur www.uniterre.ch/a171107



AGENDA

jeudi, 16 novembre, 18h30

Conférence : Pourquoi changer l'Agriculture ?

Aula du Gymnase, Site Agrilogie de Marcelin, Av. de Marcelin 33, Morges

samedi 18 novembre 10h-16h

Inauguration de la filature « Laines d'ici »

Evologia, Cernier, NE
(voir en page 7)



samedi 9 décembre 14h

Manifestation internationale NON À L'OMC!

NON AU LIBRE-ÉCHANGE! POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE!

Genève
(voir en page 1)

Plus d'infos sur notre site :

www.uniterre.ch/fr/agenda

LIVRE

La souveraineté au service des peuples - Suivi de: L'agriculture paysanne, la voie de l'avenir! Samir Amin

La question agraire, l'accès à la terre pour tous, la souveraineté alimentaire sont au cœur des problèmes à résoudre. Et l'agriculture paysanne s'impose comme la voie de l'avenir!

Collection PubliCetim n° 41, éditions du CETIM, Genève, 2017, Prix CHF 11.-

commandes: contact@cetim.ch



N'achetez plus. Louez à 0%

*Offre soumise à conditions

Lausanne Service après-vente
Route du Châtelard 54B
1018 Lausanne
T. +41 (0)21 566 13 00
support@memoirevive.ch

Lausanne Magasin
Rue St-Laurent 29
1003 Lausanne
T. +41 (0)21 320 89 15
lausanne@memoirevive.ch

Fribourg, Magasin et Service après-vente
Rue de l'Industrie 10
1700 Fribourg
T. +41 (0)26 425 88 00
fribourg@memoirevive.ch



CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel : Philippe Reichenbach
079 640 89 63

Genève : Rudi Berli
078 707 78 83

Fribourg : Stéphane Mauron
026 655 16 27

Vaud : André Muller
021 652 75 50

Jura
021 601 74 67

Chablais : Pierre Moreillon
024 499 21 17



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch

Responsable du journal : Charles-Bernard Bolay,
079 409 14 42, charles-bernard@bluewin.ch

Imprimerie :
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs,
1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Traductions : Stefanie Schenk

Secrétariat du syndicat :
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67 - info@uniterre.ch

Président : Charles-Bernard Bolay,
079 409 14 42, charles-bernard@bluewin.ch

Abonnements et changements d'adresse :
Claude Mudry, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch

Cotisations annuelles : Paysan 200.- /
Sympathisant 150.- / Soutien 400.- / Etudiant 60.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen,
Compte : N°28496.55 - Uniterre, pa Claude Mudry,
Bellevaux 50, 2518 Nods

Commission internationale Uniterre :
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
078 707 78 83, ciu@uniterre.ch

Coordination Européenne Via Campesina,
Commission vente directe,
Commission grandes cultures et viande,
Commission jeunes-accès à la terre :
021 601 74 67, info@uniterre.ch

Commission Lait :
021 601 74 67, lait@uniterre.ch